

CEE : comment obtenir la prime ?

Date de l'article

24/09/2019

Temps de lecture

5 min de lecture

■ CEE : COMMENT OBTENIR LA PRIME ?

Sous certaines conditions les certificats d'économie d'énergie sont une des aides auxquelles vous avez droit si vous vous engagez à réaliser certains travaux de rénovation énergétique. Comment fonctionne le dispositif ? Qui peut en bénéficier ? Quels travaux dois-je faire ? Quels documents dois-je fournir ?

Faire soi-même une demande ou passer par un professionnel / artisan RGE ?

Deux solutions existent pour obtenir une aide et pouvoir faire des travaux d'économie d'énergie dans le cadre des primes CEE.

CAS 1 : Faire vous-même une demande de prime CEE auprès d'une société spécialisée (délégataire), d'une grande surface (Auchan, E.Leclerc...) ou d'un fournisseur d'énergie (Total, EDF...).

- **Avantage** : vous pouvez faire jouer la concurrence entre les opérateurs pour obtenir la prime la meilleure
- **Inconvénient** : à vous de gérer toutes les démarches.

CAS 2 : Vous en remettre au professionnel RGE qui effectue des travaux et lui céder vos CEE.

Avantage : c'est lui qui va gérer toutes les démarches, en direct ou via son négoce. Cette prime sera déduite des travaux réalisés, vous n'aurez donc rien à avancer.

Inconvénient : la prime est imposée par l'installateur et vient en réduction sur votre facture finale. Sachez que si vous comptez profiter de l'offre CEE via votre artisan RGE, ce dernier peut vous répercuter un forfait pour le traitement du dossier. Soyez donc vigilant et pensez à bien négocier avec votre artisan.

COMMENT ÇA MARCHE ?

AVANT LES TRAVAUX ET L'ACCEPTATION DU DEVIS

1 Vérifier que les travaux sont éligibles.

2 Comparer les offres des fournisseurs d'énergie : chaque fournisseur est libre de choisir les aides qu'il propose*.

3 Choisir l'offre d'un fournisseur d'énergie et s'inscrire, s'il y a lieu, sur son site dédié*.

4 Faire réaliser les travaux par un installateur RGE, en respectant les critères techniques.



APRÈS LES TRAVAUX

5 Signer l'attestation sur l'honneur récapitulative des travaux, remise par le fournisseur d'énergie ou par l'installateur partenaire. L'installateur doit également la signer.

6 Retourner les documents (factures, attestation sur l'honneur...) au fournisseur d'énergie ou à l'installateur partenaire.

L'aide peut être accordée sous différentes formes, selon le fournisseur d'énergie retenu : **prime en chèque, bons d'achat, réductions, services gratuits...** Son calcul tient compte de l'ampleur des économies d'énergie réalisées. Certains fournisseurs peuvent proposer des aides bonifiées pour les ménages aux plus faibles revenus.

Le dispositif des CEE est cumulable avec l'écoprêt à taux zéro et le crédit d'impôt pour la transition énergétique. En revanche, il n'est pas cumulable avec les aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), ni avec certaines aides proposées par des collectivités locales.

Quel est le montant des primes d'énergie CEE pour mon projet de travaux d'isolation ?

- Bons d'achat
- Primes
- Prêt à taux bonifiés
- Subvention
- Aides techniques, tels les diagnostics logement

Exemple :



designé by  Energieplus.com

La famille Guildou, composée de deux adultes et deux enfants, habitant à Brest (zone climatique H2) et chauffée au gaz, souhaite faire isoler 100 m² de combles.

Selon la fiche d'opération standardisée, le montant en kWh cumac est de : 1 900

Le nombre de CEE à récupérer par l'obligé est donc : $1\,900 \times 100 = 190$ MWh cumac

D'après différentes simulations, le montant des primes est estimé à :

Le montant de la prime varie selon les acteurs

				
CEE classiques	722 €	779 €	779 €	665 €

A noter : depuis le 1^{er} janvier 2018, les opérateurs ont l'obligation de payer le montant annoncé lors de la demande de CEE, alors qu'auparavant, ils pouvaient verser une prime d'un montant inférieur à celui annoncé lors de la demande.

Selon ses revenus, la famille peut avoir droit aux CEE dits précarité. Dans ce cas, le montant de la prime énergie sera comme suit :

Le montant de la prime varie selon les acteurs

				
CEE grande précarité *	1900 €	1786 €	1786 €	1368 €

-
- *
• **La précarité dépend :** Des revenus, de la composition de la famille, de sa situation géographique (IDF / Province)
• **Deux niveaux de précarité :**
• Précarité
• Grande précarité

Calculez vos aides financières

Avec notre simulateur, estimez les aides financières dont vous pourriez bénéficier pour vos travaux d'isolation !

Accédez à notre
calculateur

